



**Mevrouw Kathleen Van De Vijver**  
**Interim-Directeur-Generaal EPI**  
**Gulden Vlieslaan 87/3**  
**1060 Brussel**

Bruxelles, le 22 mars 2024  
22032024 SCMABG

Objet : Procédure de conflit social avec préavis de grève pour toutes les prisons Belges

Madame la Directrice Générale,

ACV – CSC sont engagé une procédure de conflit social avec préavis de grève conformément à l'art. 7 de l'arrêté royal du 19/11/2019 pour toutes les prisons Belges. L'heure et la date prévues du début de la grève : lundi 01 avril 2024 à 22 heures.

Motif :

Nous demandons une concertation plus approfondie et appropriée avec le ministre de la Justice.

Les problèmes actuels d'agression, manque de personnel et de surpopulation

Nous souhaitons la présence du Ministre de la Justice lors de la concertation sociale.

Salutation distinguée,

Claudine Coupienne  
Secrétaire permanente CSC

Frank Conings  
Secretaris justitie ACV